

Le FPI PRO annonce la distribution de juillet 2019

/DIFFUSION INTERDITE AUX ÉTATS-UNIS OU PAR L'ENTREMISE DE SERVICES DE NOUVELLES DES ÉTATS-UNIS./

MONTREAL, le 23 juill. 2019 /CNW Telbec/ - Le Fonds de placement immobilier PRO (le « **FPI PRO** » ou le « **FPI** ») (TSX: PRV.UN) annonce aujourd'hui qu'une distribution en espèces de 0,0525 \$ par part de fiducie du FPI (les « **parts** ») pour le mois de juillet 2019 sera payable le 15 août 2019 aux porteurs de parts inscrits au 31 juillet 2019.

La plupart des porteurs de parts peuvent participer au régime de réinvestissement des distributions (le « **RRD** ») du FPI PRO. Le RRD permet aux porteurs de parts d'augmenter facilement et économiquement leur participation dans le FPI PRO. Aux termes du RRD, les distributions sont automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles sans obligation de paiement de courtages ou de frais de service. De plus, les porteurs de parts qui choisissent de participer au RRD reçoivent une autre distribution sous forme de parts d'une valeur correspondant à 3 % de chaque distribution qu'ils auront réinvestie. Des parts différées supplémentaires seront portées au crédit des porteurs de parts pour tenir compte des distributions sur les parts.

Pour pouvoir participer au RRD, les porteurs de parts véritables qui détiennent leurs parts par l'entremise d'une banque ou d'un autre intermédiaire doivent l'enjoindre à prendre les mesures nécessaires pour l'inscrire au RRD. Les porteurs de parts qui détiennent leurs parts directement sous forme nominative doivent remplir le formulaire d'inscription et l'envoyer à l'agent des transferts du FPI par courriel à TMXEInvestorServices@tmx.com ou par la poste à Compagnie Trust TSX, 301 - 100 Adelaide St W, Toronto (Ontario) M5H 4H1 (à l'attention du *Dividend Reinvestment Department*).

Le prix des parts émises aux termes du RRD est calculé en fonction de la moyenne pondérée du cours des parts pour la période de cinq jours de bourse qui précède la date de distribution pertinente.

Le FPI PRO conservera les liquidités qu'il n'aura pas distribuées à l'émission de parts additionnelles aux termes du RRD afin de les affecter à des acquisitions d'immeubles, à des améliorations apportées aux immobilisations et au fonds de roulement dans le futur. Le RRD fait l'objet de certaines limites et restrictions et les personnes intéressées sont priées de lire le texte complet du RRD.

À propos du FPI PRO

Le FPI PRO (www.proreit.com) est une fiducie de placement immobilier à capital variable non constituée en personne morale, qui détient en propriété un portefeuille diversifié de 84 immeubles commerciaux répartis dans l'ensemble du Canada, représentant une superficie locative brute de plus de 3,7 millions de pieds carrés. Créé en 2013, le FPI PRO concentre principalement ses efforts sur les marchés secondaires solides au Québec, dans le Canada atlantique et en Ontario tout en misant sur une exposition sélective dans l'Ouest canadien.

SOURCE FPI PRO

Pour plus de renseignements: Renseignements : Fonds de placement immobilier PRO, James W. Beckerleg, Président et chef de la direction, 514 933-9552; Fonds de placement immobilier PRO, Gordon G. Lawlor, CPA, CA, Vice-président directeur, chef des finances et secrétaire, 514 933-9552

<https://fpi-pro.mediaroom.com/2019-07-23-Le-FPI-PRO-annonce-la-distribution-de-juillet-2019>